

Journées  
départementales  
du

        
**HANDICAP**  
Mayotte



**L'INCLUSION  
EN ROUTE...**

Avec le soutien de :



Organisées par :





Longtemps occulté par des croyances et des tabous, le handicap est maintenant devenu dans la société mahoraise moderne un véritable challenge d'intégration sociale et professionnelle des personnes touchées mais aussi d'accompagnement des aidants familiaux.

Les services de l'État, les associations et les collectivités s'engagent humainement et financièrement, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

On constate de réelles avancées depuis quelques années et des projets prometteurs, mais il reste encore un long chemin à parcourir pour permettre une réelle amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et une accessibilité de nos villes, commerces, entreprises et institutions.

Ces journées départementales sont une belle occasion de mettre à l'honneur la thématique du handicap, de permettre une prise de conscience collective et de travailler tous ensemble pour continuer les efforts engagés.

Prefet de Mayotte,

Jean-François Colombet  
Délégué du Gouvernement



Les questions liées aux handicaps sous toutes leurs formes prennent une résonance particulière à Mayotte où, en dépit d'une politique particulièrement volontariste du Conseil départemental, des retards subsistent encore.

En inaugurant en 2016 la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), nous avons voulu apporter notre pierre à cette question majeure. C'est en effet un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes en situation de handicap à Mayotte.

La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Nos politiques publiques, dans leur diversité, intègrent cette problématique importante. L'organisation de ces Journées départementales du handicap témoigne de cette même détermination à agir concrètement et à travailler sur les représentations, les obstacles à lever, en faisant appel à la sensibilisation du plus grand nombre.

Je souhaite plein succès à ces journées.

Le président  
du Conseil départemental

Soibahadine Ibrahim Ramadani



Les 1<sup>ères</sup> Journées Départementales du Handicap se déroulent dans une période où les champs de connaissances et d'expériences sont particulièrement nécessaires.

En effet, dans un contexte social marqué par différents mouvements qui modifient les contours et les territoires d'intervention, mutations des pratiques, des modes de vie, des structures familiales) il devient urgent de renouveler les enjeux de l'action publique et des réponses politiques à apporter aux besoins de nos concitoyens en situation de handicap.

Par ailleurs, la vulnérabilité et l'inquiétude des familles se développent alors que les ressources financières s'amenuisent...

Autant d'arguments qui militent en faveur d'un nouveau modèle de solidarité plus préventif et inclusif. C'est pourquoi le Département et la MDPH veulent faire de ces rencontres un temps fort de dialogue, d'échanges et de débats avec pour ambition d'impulser un vrai changement de la politique du Handicap, de valoriser et d'harmoniser les pratiques et de favoriser l'engagement citoyen. Nous vous souhaitons de fructueux travaux.

Le président délégué du GIP-MDPH

Debré ALI COMBO

# JEUDI 05 DÉCEMBRE 2019 (EN MATINÉE)

AU LYCÉE MAMOUDZOU NORD  
KAWÉNI

9 h 30

Accueil des participants

10 h 00

Ouverture des journées  
(allocutions des Officiels)

M. le Maire de la ville de Mamoudzou

M. Le Recteur

M. le Président du Conseil Départemental

M. le Préfet de Mayotte

Remise de médaille

11 h 00

- **Orientations nationales en matière de politique du handicap** »

Stéphane CORBIN

Directeur de la compensation – CNSA.

- Échange avec l'assemblée

- **Etat des lieux et déclinaisons locales de la politique du handicap** »

Mouhoutar SALIM, ARS

Échange avec l'assemblée

12h30

Cocktail déjeunatoire

14 h 00

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

- La société inclusive: de quoi parle-t-on?

Charles GARDOU, anthropologue, Professeur

à l'Université Lumière LYON II -

(Débat avec la salle)

## PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Sens et enjeux d'une société  
inclusive

L'optique inclusive est au cœur même de la Convention Internationale des Nations-Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap, adoptée en 2006 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Celle-ci engage les États Parties à garantir et à promouvoir pour tous, sans exclusion ni exception, le plein exercice des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Elle reconnaît que toute discrimination fondée sur le handicap, y compris le refus d'aménagement raisonnable, est une négation de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine.

À l'instar des rapports, textes ou recommandations des instances nationales et internationales, elle appuie la mutation à effectuer pour parvenir à une société inclusive. Les gouvernements sont appelés à reconsidérer les politiques et programmes éducatifs, sociaux et économiques, indissociablement concernés ; à revoir les dispositions prises pour le respect et l'application des lois, en danger de devenir des rites incantatoires ; à cerner les obstacles, afin de planifier des actions susceptibles de les réduire et de les supprimer ; à combattre activement les violations de leurs droits et autres discriminations, abandons ou maltraitements.

Aussi cette conférence questionne-t-elle le concept de société inclusive, qui se diffuse en un temps contradictoire, incertain et trouve désormais un écho dans nombre de pays. Cependant, sa rapide propagation le fait parfois suspecter de n'être qu'un écran masquant l'ampleur des privations de droits. Marque-t-il, au contraire, un moment particulier de notre conscience collective ? Constitue-t-il une plus-value dont l'ensemble du corps social est appelé à se saisir ? Signe-t-il un changement de paradigme situant à un niveau supérieur nos conceptions de la vie commune ? Reflète-t-il une autre manière de considérer cette expression des fragilités humaines qu'est le handicap ? En quoi invite-t-il à une interrogation de nos valeurs, de nos pratiques et, plus globalement, de notre culture ? Que faut-il penser ?



**Charles GARDOU est anthropologue et Professeur à l'Université Lumière Lyon II, où il est, entre autres, responsable scientifique du Master spécialisé Référent Handicap.**

À partir d'un itinéraire qui l'a confronté à la diversité humaine dans différents lieux du monde, il consacre ses travaux à la diversité, à la vulnérabilité et à leurs multiples expressions. Il a créé et dirige la collection Connaissances de la diversité aux éditions Érès, où il est auteur de plus de 20 ouvrages, dont La Société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule, traduit en plusieurs langues.

Il est l'initiateur d'un appel national qui a abouti à la cérémonie mémorielle du 10 décembre 2016 sur l'Esplanade de droits de l'Homme au Trocadéro, où le président de la République a rendu hommage aux 45 000 personnes fragilisées par la maladie ou le handicap, abandonnées à la mort dans les hospices et hôpitaux psychiatriques sous l'Occupation. Par décret du président de la République en date du 30 décembre 2017, il a été nommé dans l'Ordre de la Légion d'honneur, sur proposition du Premier ministre. Enfin, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le handicap.

15 h 00 - 16 h 00

### TABLE RONDE I

Comment contribuer à une transition vers une société plus inclusive et plus participative ?

*Intervenants:*

#### ALI COMBO DEBRE

Président de la MDPH

#### RÉGINE VIGIER

Directrice Académique Adjointe des services de l'Education Nationale,

#### AMBDI OUSSANI

Président d'honneur HDM

#### MARIA MROIVILI

Sociologue

#### FIAMMETTA BASUYAU-BRUNEAU

Administratrice de l'APF/France/Handicap  
(Grand témoin)

#### ANCHYA BAMANA

Présidente de l'UDCCAS  
de Mayotte

16 h 00 - 17 h 00

### TABLE RONDE II

Démarginaliser les organisations et les réponses sociales pour une société plus inclusive

*Intervenants:*

#### BEN YOUNOUSSA ISSOUF ALI

Directeur de la DPAPH

#### SAÏD OMAR OILI

Président de l'association des Maires de Mayotte

#### NAFISSATA MOUHOUDHOIRE

Directrice adjointe DJSCS Mayotte

#### AURELIE JAULIN

Sous-directrice la CSSM

#### AMBOUHARIA ABDOU

Représentante de l'UDAF

#### PROSPER TEBOUL

Directeur général de l'APF/France/Handicap  
(Grand témoin)

17 h 15

FIN DES PLÉNIÈRES

## TABLE RONDE I :

La loi du 11 février 2005 portait la promesse d'une transformation majeure de la société, par la reconnaissance d'une définition moderne et complète du Handicap, la proclamation des différents droits fondamentaux visant à garantir l'autonomie et la citoyenneté des personnes handicapées et la mise en place des mesures spécifiques facilitant l'accès effectif aux droits.

À Mayotte, ce changement n'en n'est qu'à ses prémices... Dans plusieurs domaines, les réponses aux besoins de personnes en situation de handicap restent encore insatisfaisantes malgré tous les efforts déployés par la collectivité départementale et la MDPH.

Des questionnements subsistent sur plusieurs points:

- La représentation du handicap qui est souvent source de stigmatisation ou de discrimination
- Une approche par les droits fondamentaux
- L'expression active et démocratique des personnes peu reconnues,
- La rigidité et la complexité des structures règlementaires et institutionnelles,
- Le déficit de coordination des moyens et ressources.

Pour aller vers une société plus inclusive et participative, quelle politique voulons-nous pour demain ?

Vers quoi devons-nous tendre dans le cadre d'un projet de développement social pour la société mahoraise ?

Quels sont les leviers à activer pour répondre aux nouvelles attentes sociétales ?

## TABLE RONDE II :

Depuis plusieurs décennies, le modèle d'action sociale a été largement construit autour d'une vision très segmentée des publics en difficultés, auxquels il convenait d'apporter une réponse spécifique...

Aujourd'hui, cette perception principalement assistancielle des problèmes sociaux montre ses limites et nécessite de s'inscrire dans une vision plus transversale.

Dans la perspective du développement d'une offre de service inclusive, ne faudrait-il pas abandonner la rigidité et la complexité des structures règlementaires et institutionnelles actuelles avec pour objectif une meilleure coordination des moyens et ressources ?

Eu égard à l'amplification et à la complexification des risques sociaux à Mayotte dans leur dimension économique, relationnelle voire identitaire, comment optimiser les réponses en faveur de nos populations en situation de handicap par la simplification des procédures et une meilleure coordination des acteurs ?

Quels sont les pistes d'actions à développer pour revitaliser le tissu social et renforcer les solidarités de proximité ?

C'est l'enjeu de cette plénière...

8 h 30

ACCUEIL CAFÉ

9 h 30

ATELIERS THÉMATIQUES

■ Atelier I

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

■ Atelier II

Être aidant... C'est quoi ?

■ Atelier III

Quelles formes d'habitat pour nos personnes en situation de handicap ?

■ Atelier IV

« Cap vers l'emploi »

12 h 30

DÉJEUNER

## ATELIER I

### VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ambitieux, le cadre légal des dernières réformes (lois de janvier 2002, du 11 février 2005) engage les pouvoirs publics et la société dans son ensemble à prendre les mesures nécessaires pour agir en faveur du respect de la citoyenneté des personnes handicapées.

Il incite à développer l'accessibilité de l'ensemble des services de droit commun dans les différents domaines de vie (accès aux droits, loisirs, santé, logement, transport, emploi, sports, etc.) et cherche à rendre les personnes actrices de leur existence.

Même si des progrès sensibles ont été réalisés, force est de constater qu'en pratique à Mayotte, la place des personnes en situation de handicap dans une société plus inclusive est un processus long et complexe.

Cet atelier permettra d'en analyser les freins et les leviers dans le contexte de projets concrets et de proposer des méthodes et outils permettant de créer les conditions de la participation de l'ensemble des acteurs concernés en vue d'une citoyenneté plus active.



## ATELIER II

### ÊTRE AIDANT ... C'EST QUOI ?

À Mayotte, plusieurs centaines de personnes occupent la fonction « d'aidant(e) » au quotidien auprès d'un proche malade ou en situation de handicap...

Après avoir œuvré dans l'ombre pendant très longtemps, les aidants commencent aujourd'hui à être mieux identifiés...

Malgré une meilleure reconnaissance de leur rôle, peu de dispositifs existent pour soutenir ces personnes dans leur vie quotidienne, pour les aider à concilier vie familiale et vie professionnelle, pour éviter l'épuisement physique et/ou moral, pour prévenir les risques de santé ou de précarisation sociale ...

Qui sont ces aidants ? Quelles ressources pour répondre aux besoins des aidants, des aidés, des professionnels ? Quels accompagnements possibles ?

**VENDREDI 06 DÉC 2019**

**(L'APRES-MIDI)**

AU COLLÈGE DE OUANGANI

**14 h 00**

- Restitution des travaux des ateliers
- Débats

**15 h 30**

- Synthèse générale et perspectives présentés par le grand témoin apf france handicap (FIAMMETTA BASUYAU – BRUNEAU ET PROSPER TEBOUL)

**16 h00**

- Signature de la charte d'engagement

**16 h30**

- Clôture de la journée



### **ATELIER III**

#### **QUELLES FORMES D'HABITAT POUR NOS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?**

Une société ouverte à tous répond à l'évolution des aspirations des personnes en situation de handicap qui font le choix de vivre où elles le souhaitent, avec qui elles le souhaitent, à domicile, tout en bénéficiant d'un accompagnement, d'une prise en charge et d'un environnement adapté.

Dans le contexte actuel de Mayotte, entre le domicile classique et l'établissement médico-social, faut-il privilégier de nouvelles formules d'habitat dites « intermédiaires » ?

Doit-on développer de l'habitat inclusif solidaire ? Comment créer des interactions entre les différentes parties prenantes (bailleurs sociaux, communes, intercommunalités, associations, familles) pour réussir de tels projets...



### **ATELIER IV**

#### **« CAP VERS L'EMPLOI »**

Le marché de l'emploi des personnes en situation de handicap est marqué par une dualité :

le milieu ordinaire d'une part, comprenant les entreprises ordinaires et les entreprises adaptées, et le milieu protégé d'autre part, avec les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)...

À Mayotte aujourd'hui, la mobilité entre ces deux leviers pour bâtir une société inclusive est au stade des prémices...

Quels sont les freins ? Quelles sont les pistes d'ouverture pour favoriser l'inclusion professionnelle ? Quels sont les secteurs porteurs des emplois accompagnés ?



## VILLAGE DES PARTENAIRES :

**SAMEDI 07 DÉC 2019**

**(DE 9H À 17H)**

**AU LYCÉE MAMOUDZOU NORD**

**KAWÉNI**

**9 h 00**

- Ouverture du village des partenaires

**10 h 30 à 16 h 00**

- Ateliers divers

**17 h 00**

- Discours de fermeture



# Ateliers :

- > **Socio-esthétique**
- > **Nutrition**
- > **Café causette (groupe de parole)**
- > **Initiation aux activités physiques adaptées**
- > **Autres animations**

## Nos partenaires :



AERIS



Pour tout renseignement contactez nous au 0639 28 71 10